

Cycle international de perfectionnement

Ce cycle à rayonnement international permet à des cadres supérieurs expérimentés de se familiariser avec toutes les facettes de la gestion publique en France.



Crédit image | ©Institut national du service public (INSP)

Sommaire

- [Publics et conditions d'accès](#)
- [Objectifs de la formation](#)
- [Cursus • Durée](#)
- [Candidatures 2026](#)
- [Épreuves de sélection](#)
- [Témoignages d'alumni](#)
- [Diplôme obtenu](#)
- [Tarif](#)
- [Contact](#)

Publics et conditions d'accès

✓ **Publics**

- Être un cadre expérimenté dans une administration publique étrangère
- Occuper un poste à responsabilité et être doté d'un potentiel d'évolution et d'influence

✓ **Nationalité**

- Ne pas avoir la nationalité française
- Ne pas être en cours d'acquisition de la nationalité française

✓ **Niveau d'études**

- Un diplôme de niveau master 1 ou d'un cursus équivalent est fortement recommandé

✓ **Compétences linguistiques**

- Posséder une excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais

✓ **Ressources financières**

- Disposer de ressources permettant de dégager 1 800 € pour faire face au coût de la vie en France par mois (bourses comprises le cas échéant), et hors charges personnelles engagées par ailleurs

Objectifs de la formation

✓ **Une formation pluridisciplinaire en alternance**

Alternant enseignements et stage, cette formation permet de se familiariser avec toutes les facettes de la gestion publique en France et en Europe.

✓ **Une approche comparative**

Ce cycle favorise les approches comparatives grâce à la mise en commun d'expériences et de savoir-faire :

- entre élèves internationaux durant une phase de scolarité initiale
- avec des professionnels en poste pendant un stage en immersion dans une administration française
- et avec les élèves français du [CSPA](#) à travers des enseignements communs

✓ **2 filières**

- Relations internationales
- Administration comparée et gestion publique



Crédit image | ©Institut national du service public (INSP)

Cursus • Durée

D'une durée de 8 mois, le cursus du Cycle international de perfectionnement (Cip) est composé de 3 phases :

Phase initiale de scolarité | 4 mois (à Strasbourg)

Cette première phase vise à actualiser et consolider les connaissances des élèves sur la France contemporaine mais aussi sur l'Europe dans le monde et sur un certain nombre de questions fondamentales de géopolitique.

Stage en administration | 2 mois

Il s'agit, pour les élèves internationaux, d'être immergés dans un secteur de l'administration française en rapport avec leur parcours professionnel. De ce fait, les lieux de stage sont divers (administrations centrales, préfectures, autres administrations déconcentrées, collectivités territoriales, établissements publics...).

Phase de scolarité commune | 2 mois (à Paris)

Cette période est une phase d'approfondissement des connaissances, d'analyse, de réflexion prospective et de travaux en petits groupes avec des fonctionnaires français, auditeurs du Cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs (CSPA).

Candidatures 2026

Calendrier prévisionnel

Étape	Date
Candidature en ligne	du 19 septembre au 21 novembre 2025
Envoi des convocations à l'épreuve écrite	du 1 ^{er} au 5 décembre 2025
Épreuves écrites	du 15 au 19 décembre 2025
Corrections	du 5 janvier au 13 février 2026
Épreuves orales	du 23 février au 10 mars 2026
Résultats d'admission	mi-avril 2026
Confirmation de participation des candidats admis	30 mai 2026
Rentrée	début novembre 2026

You avez des questions ?

Les équipes de l'INSP sont à votre écoute ! Vous pouvez les contacter par mail à l'adresse suivante, et serez recontacté(e) dans les meilleurs délais :

cyclesinternationaux2026@insp.gouv.fr

Ce lien déclenche l'ouverture de votre logiciel de messagerie.

Épreuves de sélection

La procédure de sélection, pilotée par l'INSP, se fait par l'intermédiaire des ambassades de France à travers le monde. Elle se déroule en plusieurs étapes :

✓ Candidature en ligne

La première étape incontournable de la procédure est le dépôt d'un dossier de candidature sur notre plateforme en ligne. Les candidats y renseignent un formulaire et y déposent des pièces justificatives.

✓ Pré-sélection sur dossier

À l'issue de la période de candidature en ligne, l'INSP analyse les dossiers et établit une pré-sélection des admissibles aux tests écrits.

✓ Épreuve d'admissibilité (écrit)

L'épreuve écrite est composée de 3 tests, organisés sur une même demi-journée.

→ Test d'expression écrite

Durée : 1h00

Objectif : s'assurer que le candidat aura le niveau suffisant pour être en mesure de suivre les cours et profiter pleinement des enseignements de l'INSP et du stage pratique.

→ Test de réflexion et de connaissances

Durée : 1h30

Objectif : évaluer les connaissances de base et les capacités de réflexion, de raisonnement et d'argumentation par un essai rédigé à partir de deux questions au choix.

→ Test de spécialisation

Durée : 1h30

Objectif : évaluer les connaissances dans le domaine de compétences particulier du candidat par un QCM et des questions à réponse courte. Le candidat choisit une spécialisation parmi deux proposées : « Relations internationales » ou « Administration comparée et gestion publique ». Ce choix correspond au choix de filière en cas d'admission.

À l'issue de l'épreuve écrite, une liste de candidats admissibles est établie.

Découvrir les sujets des épreuves écrites

NB : les tests écrits sont organisés par les ambassades de France, dans leurs locaux. Les candidats présents en France durant cette période composeront dans les locaux de l'INSP (Paris ou Strasbourg), sur convocation.

✓ Épreuve d'admission (oral)

Les ambassades convoquent les candidats admissibles et les auditionnent afin de connaître leur motivation et leurs capacités d'adaptation à une formation de haut niveau en France.

Le jury se compose d'au moins 2 personnalités, choisies au sein de l'ambassade (chancellerie ou conseillers et conseillères de coopération et d'action culturelle – Cocac). D'anciens élèves des cycles internationaux de l'ENA/INSP peuvent être intégrés au jury, le cas échéant.

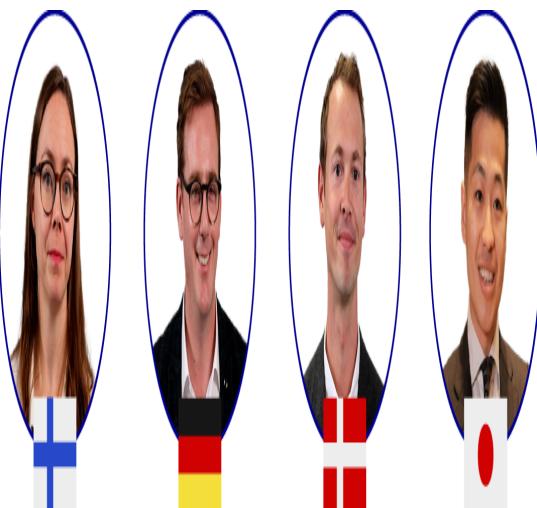
NB : l'épreuve orale est organisée par les ambassades de France, dans leurs locaux. Les candidats présents en France durant cette période pourront passer cet entretien en visioconférence.

Admission

Un comité de sélection finale arrête la liste des candidats admis, assortie d'une liste complémentaire en cas de désistement. Les résultats d'admission sont communiqués à chaque ambassade qui informe les candidats.

Les lauréats confirment leur participation au cycle en présentant un ensemble de pièces justificatives en conformité.

Témoignages d'alumni



Emilia	Dominik	Morten Holm-	Shun
Autio	Fanatico	Hemmingsen	Aoki
Finlande	Allemagne	Danemark	Japon

Plus de portraits d'alumni

-
-
-

Fermer

Plus de portraits d'alumni

Diplôme obtenu

À l'issue de la formation, un diplôme international d'administration publique avec la mention "Cycle international de perfectionnement" est délivré.

Elle peut être complétée, en parallèle, par un master 2 professionnel qui vise à donner aux élèves une formation complète sur les problématiques de relations internationales ou d'administration publique.

Le contenu pédagogique des masters est composé des enseignements dispensés dans le cadre de l'INSP (qui, pour une part, sont communs à ceux délivrés aux administrateurs de l'État stagiaires en formation continue), du stage en administration et des cours propres aux parcours Administration comparée et action économique assurés par les enseignants de l'université partenaire.

Le programme comprend également la rédaction d'un mémoire professionnel qui donne lieu à une soutenance pour l'obtention d'un diplôme national de master:

- Master Politiques publiques, parcours administration comparée et gestion publique (ACGP) en partenariat avec l'Université de Strasbourg
- Master Sciences humaines et sociales, Mention Relations internationales

Tarif

ⓘ Frais de formation

Les frais de formation s'élèvent à 4 000 €.

ⓘ Frais de séjour et de stage

Les frais de séjour et de stage sont à la charge de l'élève. Ils sont évalués à 1 800 € par mois. Une bourse d'études du gouvernement français peut être sollicitée auprès de l'ambassade de France. Elle peut aussi être recherchée auprès d'une institution nationale ou internationale, publique ou privée, ou encore auprès du gouvernement qui a présenté le candidat.

ⓘ Frais de scolarité en master (optionnel)

Les élèves souhaitant suivre l'un des deux parcours de master, doivent s'acquitter de droits d'inscription à l'université concernée (environ 360 €). Les élèves boursiers du gouvernement français sont exonérés des droits d'inscription universitaires.

Contact

Vous avez des questions ? Contactez-nous !

Les équipes de l'INSP sont à votre écoute. Sélectionnez l'objet "Formation continue" pour les contacter !

[Formulaire de contact](#)